



Graine d'infos

Mars 2026



Informations municipales

Pensez à la sécurité de vos enfants :

La municipalité souhaite attirer l'attention des administrés sur une problématique essentielle : le stationnement aux abords des établissements scolaires.

Ces zones, particulièrement fréquentées aux heures d'entrée et de sortie des classes, doivent rester sûres pour les élèves, leurs familles et l'ensemble des piétons.



Ces derniers mois, plusieurs constats ont été faits : stationnements gênants sur les trottoirs, arrêts en double file. Ces comportements, même s'ils sont souvent de courte durée, représentent un danger pour les enfants et compliquent la circulation.

La commune rappelle que le respect des règles de stationnement n'est pas qu'une obligation réglementaire, mais également un acte citoyen. Préserver la sécurité des plus jeunes et garantir la fluidité autour des écoles relève du bon sens et de la solidarité locale.

Des actions de sensibilisation seront prochainement menées avec l'appui de la police municipale afin de rappeler les bonnes pratiques et encourager chacun à adopter des comportements responsables.

Ensemble, faisons des abords des écoles un espace sûr, convivial et respectueux du vivre-ensemble. »

Protoxyde d'azote :

Par arrêté du 10 novembre 2025, la commune rappelle que la vente, l'acquisition, la détention et la consommation de protoxyde d'azote pour un usage détourné de son usage initial (usage culinaire, professionnel, médical ou technique) sont interdites sur l'ensemble du territoire communal.

Cette interdiction s'applique aux espaces publics ainsi qu'aux espaces privés ouvert à la circulation publique, dans un souci de protection des populations.

Le protoxyde d'azote a des propriétés euphorisantes ou psychoactives qui sont néfastes et dangereuses pour les personnes qui l'inhalent.

Il est également interdit de jeter ou d'abandonner des cartouches ou tout autre récipient sous pression ayant contenu ce produit.

Les contrevenants s'exposent à des poursuites, conformément aux lois et règlements en vigueur.



Rappel élections municipales :



Les élections se dérouleront **les 15 et 22 mars de 8h00 à 18h00.**

Les électeurs sont invités à se rendre dans leur bureau de vote (N° 1 ou N° 2) muni d'une pièce d'identité et de leur carte d'électeur.

La participation de chacun est essentielle pour faire vivre la démocratie locale.

Célébration du 19 mars 1962 :

La journée nationale du « cessez-le-feu » en Algérie permet de rassembler et de rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie.

La cérémonie, se déroulera le **vendredi 20 mars à 18h00**
au monument aux morts de la commune.

Elle sera suivie du verre de l'amitié à la mairie.



Informations associatives :

Défilé du carnaval - Fête du Printemps :



Cette année, préparez-vous à entrer dans l'univers coloré et plein d'aventures de Zootopie !

Le Comité des Fêtes vous convie le **samedi 28 mars** pour un défilé haut en couleurs sur le thème de la ville la plus animée du monde, inspirée par les personnages emblématiques comme Judy Hopps et Nick Wilde.

Costumes d'animaux, bonne humeur, musique festive et pluie de confettis seront au rendez-vous pour célébrer l'arrivée du printemps !

Petits et grands sont invités à se transformer en leurs animaux préférés ou métier préféré et à défiler avec nous dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Rendez-vous dès **13h30 sur le parking du Carrefour City** pour le début du défilé à 14h30.

Et pour prolonger la magie, les enfants pourront terminer ce bel après-midi en s'amusant à la fête foraine sur la place Bellegarde et en profitant des tours de manège !

Venez nombreux pour partager un moment magique, festif et plein de surprises !

Danse parent-enfant & Atelier :

Envie de partager un moment complice en mouvement avec votre enfant ?

Ou de vous offrir un temps pour danser et explorer votre créativité ?

RdV le **samedi 21 mars à l'Espace Débat Ponsan.**

- Ateliers DANSE Parent-Enfant (dès 3 mois jusqu'à 6 ans et +) : des ateliers sensibles, tendres, joyeux et accessibles à tous.

- Atelier chorégraphique ADULTES : des ateliers pour développer vos compétences de danseur(euse) interprètes quel que soit votre niveau et votre style (technique et exploration)

Organisés par l'association TICOTACAM & Camille Viale, chorégraphe, éducatrice de jeunes enfants et fondatrice de l'école de danse LHD – Labohybridanse.

Inscriptions obligatoires : cie.ticotacam@gmail.com - ☎ 06 69 11 17 87

Places limitées, pensez à réserver !

